

Département de la Haute-Vienne

❖ Commune de DOMPS

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de Conseillers :	
en exercice	: 10
présents	: 7
représentés	: 0
votants	: 7
Pour	: 7
Contre	: 0
Abstentions	: 0

Le Conseil Municipal de la commune de DOMPS s'est réuni en session ordinaire, le dix huit février deux mil vingt cinq à 20h30, suivant convocation en date du onze février deux mil vingt cinq, sous la présidence de Mme BOUR Coline, Maire.

Étaient présents : Mme BOUR Coline, Mr BOUTY Serge, Mr CHASSAGNE Yannick, Mr MONTHEIL Jean Pierre, Mr LEROUSSEAUD Sébastien, Mr BREUX Sylvain, Mr VERHELST Eduard.

Membres excusés ayant donné pouvoir :

Membres excusés n'ayant pas donné pouvoir : Mme BELLET Béatrice, Mme CYRILLE D'HOOP Aurore et Mr CHARIAL Nicolas,

Date de convocation du Conseil Municipal : le 11 février 2025

Secrétaire de séance : Mr VERHELST Eduard

Délibération 2025/010 en date du 18 février 2025

Mise en place d'un drainage en bordure de voie communale – étude de devis et choix de l'entreprise

Madame le Maire rappelle qu'il est important d'entretenir tous les ans les fossés en bordure de voie communale pour permettre une évacuation des eaux pluviales optimale. Les travaux consistent à poser un drain de 80mètres, un tuyau PVC ainsi qu'un regard de visite.

Madame le Maire indique que 2 entreprises ont été contactées :

- L'entreprise Vauzelle Détection
- L'entreprise Cédric Perpillou

Madame le Maire présente les différentes propositions de devis.

A l'unanimité le conseil municipal décide :

- D'autoriser Madame le Maire à signer le devis de l'entreprise retenue : entreprise Cédric Perpillou pour le montant de 3 966,00 € TTC.
- De dire que les crédits sont inscrits au budget 2025.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

En Mairie le 18 février 2025.

Le Maire

Accusé de réception en préfecture
087-218705804-20250218-2025-010-DE
Date de télétransmission : 19/02/2025
Date de réception préfecture : 19/02/2025

